



KPMG SA  
7 boulevard Albert Einstein  
BP 41125  
44311 Nantes  
France



ACCIOR - A.R.C.  
53 rue Benjamin Franklin  
CS 80654  
85016 La Roche Sur Yon Cedex  
France

*Tipiak S.A.*

***Rapport des commissaires aux comptes sur la  
réduction du capital***

Assemblée générale mixte du 15 juin 2023, résolution n° 15

Tipiak S.A.

D2A Nantes Atlantique - 44860 Saint Aignan de Grand Lieu

*Ce rapport contient 2 pages*

Référence : CS-23-75



KPMG SA  
7 boulevard Albert Einstein  
BP 41125  
44311 Nantes  
France



ACCIOR - A.R.C.  
53 rue Benjamin Franklin  
CS 80654  
85016 La Roche Sur Yon Cedex  
France

## Tipiak S.A.

Siège social : D2A Nantes Atlantique - 44860 Saint Aignan de Grand Lieu

### Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 15 juin 2023, résolution n° 15

A l'assemblée générale mixte de la société Tipiak S.A.,,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'Administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 24 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital par périodes de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nantes, le 3 mai 2023  
KPMG SA

La Roche sur Yon, le 3 mai 2023  
ACCIOR -A.R.C.

Cyprien Schneider  
Associé

Sébastien Caillaud  
Associé